

<p style="text-align: center;">Services pédagogiques Informations aux parents Bulletin de notes du primaire et du secondaire du MELS</p>

Cher(s) parent(s), tuteur(s) :

Le 31 mai 2007, le premier ministre Jean Charest et la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Michelle Courchesne, ont annoncé la mise en œuvre d'un bulletin uniforme de notes à travers le Québec à compter de septembre 2007. L'utilisation d'un bulletin de notes normalisé où le développement de la compétence de l'élève est présenté en pourcentage répond aux désirs d'une grande majorité de parents des secteurs anglophone et francophone.

Bulletin de notes du MELS

Les pourcentages ne seront pas utilisés pour les bulletins de notes des élèves du préscolaire et de la maternelle. À tous les autres niveaux, du primaire au secondaire Cycle 1, les élèves recevront des bulletins de notes basés sur les compétences pour chaque trimestre et à la fin de chaque cycle. Les élèves du Cycle II, Année 1 (secondaire 3) recevront des bulletins de notes basés sur les compétences pour chaque trimestre et à la fin de l'année. Afin que les parents puissent mieux comprendre l'apprentissage de leurs enfants à l'école, le libellé des compétences sera renouvelé à compter de janvier 2008.

Évaluations du trimestre

Le bulletin de notes de votre enfant vous donnera les informations suivantes à chaque trimestre :

- Des commentaires sur le progrès de votre enfant.
- Au besoin, une indication que votre enfant suit un PEP (programme d'enseignement personnalisé).
- Une évaluation anecdotique des habitudes de travail sera donnée à la fin de chaque trimestre au primaire.
- Une note, exprimée en pourcentages, pour au moins une compétence spécifique à chaque matière.
- Un résultat de matière, exprimé en pourcentages, pour chaque matière.
- Une moyenne de la classe, exprimée en pourcentages, pour chaque matière.
 - Au primaire, si votre enfant fréquente une classe qui fait partie d'un groupe à plus d'une année d'étude, la moyenne de la classe n'est pas celle de toute la classe mais plutôt celle de chaque groupe.
 - Les élèves qui suivent un programme modifié ou qui ont un PEP ne sont pas inclus à la moyenne de la classe.

Calculs des notes :

- Les compétences de chaque matière ont des pondérations différentes; la note sera calculée d'après la pondération des compétences qui sont évaluées durant le trimestre en question.

Par exemple, un élève qui a obtenu les notes suivantes :

Math _ Compétences/Pondérations	Niveau de compétence atteint
Utilise le raisonnement mathématique _ 45 %	68 %
Résoud un problème situationnel _ 30 %	52 %
Communique en utilisant le langage mathématique _ 25 %	92 %

Par conséquent, le résultat de l'élève en cette matière serait :

$$(45 \% \text{ de } 68) + (30 \% \text{ de } 52) + (25 \% \text{ de } 92) = 69 \%$$

Pour n'importe quel trimestre où toutes les compétences spécifiques à la matière ne sont pas l'objet d'évaluation, le résultat de la matière sera calculé selon les notes et les pondérations des compétences évaluées, par exemple :

Math _ Compétences/Pondérations	Niveau de compétence atteint
Utilise le raisonnement mathématique _ 45 %	68 %
Résoud un problème situationnel _ 30 %	52 %
Communique en utilisant le langage mathématique _ 25 %	NE (Non évalué)

Par conséquent, le résultat de l'élève en cette matière serait :

$$(45 \% \text{ de } 68) + (30 \% \text{ de } 52) = 62 \%$$

- Étant donné que les enseignant(e)s feront des jugements professionnels globaux sur chaque compétence, ils/elles utiliseront des notes fixes (100-92-84-76-68-60-52-44)

Résultats de fin de cycle :

Le bulletin de notes de votre enfant vous donnera les informations suivantes à la fin du cycle :

- Une note, exprimée en pourcentages, pour chaque compétence spécifique à chaque matière.
- Un résultat de matière, exprimé en pourcentages, pour votre enfant dans chaque matière.
- Une moyenne de la classe, exprimée en pourcentages, pour chaque matière.
- Des commentaires sur le développement d'au moins une compétence transversale à la fin de chaque cycle.

En conclusion, nous aimerions souligner que le bulletin de notes ne représente qu'une forme de communication entre vous, le parent, et l'école au sujet du développement académique, social et personnel de votre enfant. Vous serez toujours les bienvenus pour demander des explications ou des informations supplémentaires au sujet du progrès de votre enfant.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à votre enfant, une année scolaire enrichissante et couronnée de succès.